



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

janvier 2017

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« *La Décade philosophique, littéraire et politique* » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

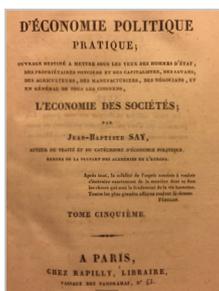
« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

janvier 2017

Après les consommations de fin d'année et la loi de finances pour 2017, quelques réflexions bien éclairantes de Jean-Baptiste Say...



« Les lois des nations influent de deux manières différentes sur les consommations des particuliers, et par conséquent sur les dépenses qui ont objet d'y pourvoir. Tantôt c'est directement, en retréignant, ou même en proscrivant tout à fait certaines consommations comme font les lois somptuaires ; tantôt c'est indirectement, en rendant la production de certains objets plus difficile ou plus dispendieuse ; deux mots qui, en économie politique, signifient la même chose.

On a fait des lois somptuaires, des lois pour borner la dépense des particuliers, chez les anciens et chez les modernes ; on en a fait sous les gouvernements républicains et sous les gouvernements monarchiques (...) On leur donnait pour prétexte la morale publique, partant de cette supposition que le luxe corrompt les mœurs ; mais le véritable motif n'a presque jamais été celui-là non plus. Dans les républiques, les lois somptuaires ont été rendues pour complaire aux classes pauvres qui n'aimaient pas à être humiliées par le luxe des riches. Dans les monarchies, au contraire, les lois somptuaires ont

été l'ouvrage des grands qui ne voulaient pas être éclipsés par la bourgeoisie (...) Pensez-vous que le législateur soit mieux en état de régler les consommations des citoyens, qu'il ne l'a été de diriger leurs productions ? Les raisons qui déterminent les particuliers relativement à leurs dépenses varient à l'infini. L'autorité peut-elle entrer dans tous les motifs, connaître toutes les ressources, apprécier toutes les excuses ? Quel législateur en outre est assez sage pour prévoir la consommation qu'il est utile à l'Etat d'empêcher et celle qu'il convient d'encourager ? (...)

La doctrine que je vous ai développée est, en somme, qu'il ne faut pas consommer pour consommer, c'est à dire lorsqu'il n'en résulte ni profit, ni plaisir ; or du moment qu'on laisse les hommes à eux-mêmes, leur propre intérêt les invite à suivre ce précepte. Il n'est pas besoin d'une loi pour cela. « Les rois et les ministres, dit Smith, sont les plus grands dépensiers de la terre. Qu'ils règlent leur prodigalité, avant de s'inquiéter de celle des autres. Si l'Etat n'est pas ruiné par leurs extravagances, il ne le sera jamais par celles de leurs sujets. »

La société, qui est au-dessus du gouvernement, veut la propriété ; elle ne peut pas ne pas le vouloir, parce que sans la propriété, point de société ; or la propriété suppose dans chaque particulier le droit de disposer de son bien, d'en abuser s'il le veut. Lorsque le gouvernement l'en empêche, il agit donc contre les intérêts et le vœu de la société, qu'il est de son devoir de protéger. « Les anciens, dit Condorcet, croyaient que la volonté publique a le droit d'exiger tout et de soumettre tout... Opinion fausse, dangereuse, funeste aux progrès de la civilisation et des lumières et qui ne subsiste encore que trop parmi nous ». »

Analyse économique

janvier 2017

Les vitres cassées et la comptabilité nationale

Dans son essai *ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, Frédéric Bastiat expose plusieurs sophismes économiques dont celui de la vitre cassée. Pour résumer, le garnement de fils de Jacques Bonhomme a cassé un carreau de vitre. Colère du père mais les passants, philosophes, disent « À quelque chose malheur est bon. De tels accidents font aller l'industrie. Il faut que tout le monde vive. Que deviendraient les vitriers, si l'on ne cassait jamais de vitres ? ». Frédéric Bastiat part de cette histoire pour dénoncer une vision un peu courte qui se focalise sur l'activité courante mais néglige l'appauvrissement que représente la destruction de la vitre et le coût d'opportunité que représente l'argent dépensé dans la réparation qui aurait pu être dépensé pour acheter des chaussures ou un livre.

Nous commettons la même erreur lorsque nous ne regardons que le PIB comme indicateur du bien-être économique. Le Produit Intérieur Brut est un indicateur de la production d'un territoire durant une période donnée. Dans l'exemple ci-dessus, il va enregistrer l'activité liée à la réparation de la vitre. En revanche, il ne va pas tenir compte du fait que la situation de Jacques Bonhomme ne s'est pas améliorée : au lieu d'avoir une paire de chaussures en plus, il a le même nombre de carreaux de vitres et si le vitrier s'est enrichi, c'est aux dépens du cordonnier qui n'a pas réalisé sa vente. Pour tenir compte de cela, il faut donc regarder un autre volet de la comptabilité nationale, beaucoup moins médiatique que le PIB : les comptes de patrimoine. Ces comptes mesurent tout simplement les actifs et les passifs des différents agents économiques (Ménages, sociétés financières ou non financières et administrations publiques). Ces actifs peuvent être financiers ou non financiers. Pour ces derniers, il peut s'agir d'actifs matériels comme les terrains, les constructions, ou immatériels comme des brevets ou des droits d'auteurs. D'autre part, ils peuvent être acquis par un acte d'achat ou produit de manière interne. Dans un certain sens, là où le PIB est le compte de résultat d'une économie, les comptes de patrimoine en constituent le bilan.

Le lien entre le PIB et les comptes de patrimoines se fait par les comptes sectoriels des différents agents économiques avec toute une cascade de comptes allant de la production aux comptes d'utilisation des revenus en passant par les revenus primaires (salaires ou revenus de produits financiers par exemple pour les ménages) et secondaires (prestations sociales et transferts pour les ménages). In fine, les agents économiques vont épargner une partie de leur revenu qui va permettre l'acquisition d'actifs financiers ou non financiers. La valeur des actifs non financiers diminue chaque année du fait de l'usure et de l'obsolescence. Le mécanisme équivalent pour les entreprises étant l'amortissement mais en macroéconomie, on parle de consommation de capital fixe. Le passif des agents économiques va être impacté par le recours à l'endettement ou sa réduction.

L'INSEE vient de publier les comptes de patrimoine pour la fin d'année 2105 dont voici la synthèse.

	en milliards d'euros				
	Ensemble de l'économie nationale	Ménages ⁽¹⁾	Sociétés		Administrations publiques
			non financières	financières	
Actifs non financiers (ANF)	13 772	7 288	4 295	263	1 926
Constructions et terrains	10 956	6 619	2 480	205	1 652
<i>Logements</i>	4 238	3 479	659	41	59
<i>Autres bâtiments et génie civil</i>	1 936	168	766	62	940
<i>Terrains bâtis</i>	4 782	2 972	1 055	102	653
Machines et équipements	600	41	511	15	33
Stocks	398	13	361	-	24
Autres actifs produits	563	148	281	14	120
Autres actifs non produits	1 255	467	662	29	97
Actifs financiers (AF) hors produits dérivés, dont :	25 602	4 841	6 739	12 745	1 277
Numéraire et dépôts	5 290	1 379	529	3 252	130
Titres de créances	3 557	69	52	3 365	71
Crédits	4 281	30	1 196	2 936	119
Actions et parts de fonds d'investissement	8 197	1 353	3 956	2 348	540
Systèmes d'assurances et de garanties	1 953	1 776	49	122	6
<i>dont : assurance-vie</i>	1 665	1 665	-	-	-
Ensemble des actifs (A) = (ANF) + (AF)	39 374	12 129	11 034	13 008	3 203
Passifs financiers (PF) hors produits dérivés, dont :	25 750	1 437	8 906	12 470	2 937
Numéraire et dépôts	5 626	-	-	5 507	119
Titres de créances	4 165	-	605	1 492	2 068
Crédits	4 125	1 235	2 157	414	319
Actions et parts de fonds d'investissement (Passif en actions)	7 666	9	5 342	2 271	44
Systèmes d'assurances et de garanties	1 977	-	-	1 977	-
<i>dont : assurance-vie</i>	1 667	-	-	1 667	-
Solde des produits dérivés (S)	-39	0	0	-40	1
Patrimoine financier net⁽²⁾ = (AF) - (PF) + (S)	-187	3 404	-2 167	235	-1 659
Patrimoine (ou valeur nette) = (A) - (PF) + (S)	13 585	10 692	2 128	498	267
Fonds propres = (Patrimoine net) + (Passif en actions)	-	-	7 470	2 769	-

1. Y compris entrepreneurs individuels (EI) et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

2. Le patrimoine financier net de l'économie nationale s'élève à - 106 milliards d'euros en 2013, - 195 milliards d'euros en 2014 et - 187 milliards d'euros en 2015.

« ns » correspond à « non significatif », « - » correspond à un actif non détenu.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux en base 2010.

Ces comptes sont publiés en valeurs de marché, c'est-à-dire que la variation du prix des actifs est prise en compte. Ces données appelleraient bien des commentaires mais il nous semble important de retenir les éléments suivants :

In fine, le patrimoine net de l'économie correspond peu ou prou aux actifs non financiers. En effet, un passif financier est toujours l'actif financier d'un autre agent économique. Par exemple, une partie non négligeable de la dette publique est détenue par les institutions financières. C'est une notion importante à avoir à l'esprit lorsqu'on réfléchit à la question de l'endettement. Cela

explique notamment comment le Japon est arrivé à accumuler une dette de près de 200% de son PIB, grâce à l'épargne domestique de ses agents. La dette est effectivement une fragilité potentielle mais il faut prendre en compte qui la détient.

Par ailleurs, les écarts qui peuvent se créer entre le patrimoine net et le montant des actifs non financiers s'expliquent par les relations d'investissement avec le reste du monde. En effet, une partie des actifs nationaux peuvent être détenus par des étrangers et vice et versa. La situation de la France n'est pas trop déséquilibrée mais comme nous l'avions déjà noté dans une Décade précédente, le cas de l'Espagne au début des années 2000 est particulièrement parlant : derrière des chiffres de croissance et de déficit public tout à fait bons, se cachait en fait une forte augmentation de l'endettement vis-à-vis du reste du monde pour financer la bulle immobilière. Enfin, l'évolution du patrimoine net de l'Etat sur les dernières années, en forte baisse, montre le côté délétère à long terme d'un déficit public dont la seule fonction est de financer les dépenses courantes, ce qui dégrade la situation nette de l'Etat.

Plus globalement, prendre en compte cette dimension patrimoniale de l'économie souligne l'importance de l'investissement dans l'amélioration de la prospérité et du bien-être d'une économie. Contrairement à ce qu'une analyse reposant sur le seul PIB peut laisser penser, toutes les activités économiques, consommation ou investissement, ne sont pas équivalentes.

Reçu 10/10

janvier 2017

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Jean-Baptiste say à l'honneur dans « sociétal 2017 »



« le décryptage de enjeux économiques et sociaux » s'illustre encore cette année par la qualité, la diversité et l'originalité des contributions. Il s'agit d'en finir enfin avec des idées reçues qui entravent la croissance dans notre pays : les français n'aimeraient pas l'entreprise, on aurait tout essayé contre le chômage, la France ne serait pas réformable... Nous avons particulièrement apprécié « l'anticapitalisme de pacotille du cinéma français » et « comment augmenter le chômage : histoire d'un succès ».

Pour le 250^e anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste Say, l'éditeur nous a sollicité pour expliquer comment notre économiste préféré avait compris que l'entreprise est le lieu où la liberté, la propriété et le travail se combinent pour la prospérité (« de l'utilité de Jean-Baptiste Say » p.38). À lire et à offrir, évidemment.

Parole d'entrepreneur

janvier 2017

Marie-Astrid de CAZANOVE, fondatrice de **gogomitch** l'appli pour transporter vos Objets Pressés en moins de 16 heures.



Lancée en mars 2016, la plateforme web collaborative **gogomitch** met en relation les voyageurs disponibles souhaitant amortir leur frais de déplacement et les particuliers, à la recherche d'une solution de transport sécurisée, économique et rapide.

Marie-Astrid de Cazanova est diplômée d'un Master en marketing de la grande consommation obtenu en école de commerce. Elle fait ses premiers pas chez Danone en tant que Chef de Marché où elle se perfectionne rapidement dans la vente et la négociation.

Puis elle rejoint le siège sur des fonctions d'interface commercial – marketing.

En 2013, Marie-Astrid oublie ses clés à l'autre bout de la France, fait appel un serrurier mais regrette qu'il n'existe aucun moyen rapide de lui livrer ses clés. Dès lors elle imagine gogomitch. Début 2015, l'entrepreneuse se lance dans l'aventure gogomitch ayant toutes les cartes en main pour entreprendre dans l'économie collaborative.

1) Pourquoi être devenue entrepreneur ?

Depuis toujours mon tempérament manifestait des signaux entrepreneuriaux : autonomie, indépendance, créativité, dynamisme, optimisme et un certain refus de l'autorité... Mais l'élément déclencheur fut une épreuve familiale vécue en 2009, qui me fit l'effet d'un électrochoc : j'ai réalisé que je devais prendre mon destin en main et être actrice de ma vie car tout pouvait s'arrêter soudainement... Je fus également portée par une furieuse envie de vérité, d'authenticité, d'être véritablement moi-même...

Enfin bien sûr j'ai eu une idée qui me sembla opportune et créatrice de valeur : en oubliant mes clés à l'autre bout de la France, j'avais eu cruellement besoin d'un service de livraison collaborative, rapide et économique.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

La réponse me semble assez évidente : non. Selon moi, on ne peut pas entreprendre seul. Si, comme le souligne Aristote « l'homme est un animal social », alors l'entrepreneur est un animal multisocial...

En effet l'idéal est de se créer un réseau d'alliés et de les embarquer à ses côtés en tant qu'acteurs du projet, et non simples observateurs :

- La famille, d'abord refuge mental et affectif, mais qui peut également soutenir financièrement voire investir en love money ;
- Le réseau, qui peut amener de nouvelles opportunités et nourrir la stratégie ;
- Les associés bien sûr s'il y en a, mais aussi les collaborateurs qui dans une startup n'ont pas le même mindset que dans une grande entreprise : ils doivent être également entrepreneurs dans l'âme, s'impliquer pleinement, créer en permanence, sortir de leur cadre...

Par ailleurs, le chef d'entreprise doit absolument apprivoiser le sentiment de solitude car même s'il est entouré par des alliés embarqués, devra assumer seul son mental, ses convictions, sa foi et sa motivation. C'est d'après moi tout l'enjeu du leadership.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur est l'ensemble des bénéfices proposé à chaque partie prenante d'un projet. Dans le cas de gogomitch, nous créons de la valeur chez 4 parties prenantes :

- **Les utilisateurs qui expédient des objets** : nous leur proposons un service plus optimal que les services traditionnels existants, plus rapide, plus économique et plus en relation avec l'autre à travers le lien social ;
- **Les utilisateurs qui transportent les objets** : ils bénéficient d'un bon plan voyage pour se déplacer à moindre coût tout en rendant service à leur prochain ;
- **La société en général** : nous apportons un nouveau lien social et un service d'entraide ;
- **Nos investisseurs** : nous leur permettons de gagner de l'argent à travers un modèle économique vertueux et rentable à moyen terme.

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

En préambule je dirais que nous avons beaucoup de chance en France globalement lorsque l'on entreprend. Depuis plusieurs années l'entrepreneuriat est bien et beaucoup soutenu, à travers un discours général très positif et dynamique, mais aussi des aides au financement (BPI France, réseaux d'entrepreneuriat, statuts JEI -CIR-CII) et un soutien à la prise de risque (chômage). Néanmoins des améliorations sont possibles :

- Tout d'abord adapter les charges au stade d'avancement de l'entreprise : on ne doit pas payer les mêmes taux de charges selon que l'on est une TPE en balbutiement ou une grande entreprise. Je pense bien évidemment aux charges liées aux recrutements de salariés ;
 - Favoriser l'économie collaborative émergente à travers un cadre juridique et fiscal souple ;
 - Dédier des ressources à des fonds de financement de l'innovation : création de fonds dédiés à la transformation numérique en doublant les fonds alloués en France au capital-risque.
-
-